CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E137348** **VALABLE JUSQU'AU** **05/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2004

Raison sociale : GREVERIE MENUISERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2019

Capital : 1 000

LE VIVIER
18220 PARASSY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2004B00213

Siret : 453 751 406 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0015822

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 118033989 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 118033989 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 48 64 29 64 **Fax :**

Portable : 06 34 42 87 07

Responsabilité légale :
LAVEAU VERONIQUE DIRECTRICE GENERALE / MOUSSET DOMINIQUE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : greveriemenuiserie@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 489 256 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	06/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 15:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E137348** **VALABLE JUSQU'AU** **05/09/2027**

ÉDITÉ LE **17/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2019
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2004B00213

Siret : **453 751 406** **00019**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 0015822

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 118033989 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 118033989 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **GREVERIE MENUISERIE**

LE VIVIER
18220 PARASSY

Téléphone : 02 48 64 29 64 **Fax :**
Portable : 06 34 42 87 07

Site Internet :
E-mail : greveriemenuiserie@orange.fr

Responsabilité légale :
LAVEAU VERONIQUE DIRECTRICE GENERALE / MOUSSET DOMINIQUE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/09/2023
o Isolation des combles perdus	06/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 15:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.